

Convoquer, dans un délai d'une année, une réunion hémisphérique sur l'état de préparation et les mesures d'atténuation des catastrophes, avec le soutien de l'IACNDR et la participation d'un large éventail d'entités gouvernementales, de banques régionales et de BMD, d'entités privées, d'organisations non gouvernementales et du milieu de la recherche, ainsi que des communautés scientifiques et techniques, pour discuter et déployer des efforts coopératifs en vue de faciliter la mise en œuvre des mandats du Sommet en matière de gestion des catastrophes.

Demander à la BID d'entreprendre une étude de faisabilité en partenariat avec l'OEA, la Banque mondiale, la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et d'autres organisations interaméricaines pertinentes, ainsi que le secteur privé, y compris les compagnies d'assurance, sur des mesures qui visent à réduire et à répartir les risques, de manière à diminuer les primes d'assurance contre les catastrophes, et sur des mécanismes visant à faciliter le financement de l'éventuelle reconstruction et le déblocage immédiat de fonds pour couvrir les besoins urgents du pays touché; cette étude examinerait la relation entre la réassurance et les capacités nationales et communautaires de gestion des catastrophes, ainsi que les tendances au désinvestissement et aux pertes d'emplois dans les secteurs économiques exigeant une couverture d'assurance onéreuse contre les catastrophes, et le rôle que ces mesures pourraient jouer à cet égard; partager avec le secteur privé des expériences dans les domaines de l'élaboration et de l'application d'outils de gestion des risques tels que des instruments de transfert des risques, des méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et des mesures incitant à la réduction des risques pour le secteur privé.

## 9. Fondation écologique pour un développement durable

### Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Reconnaissant que la protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources naturelles sont essentielles à la prospérité et à la durabilité de nos économies, ainsi qu'à la qualité de vie et de la santé des générations actuelles et futures; et étant déterminés à faire progresser le développement durable dans tout l'hémisphère conformément aux Déclarations et aux *Plans d'action* de nos Sommets des Amériques de 1994 et de 1998, et à la Déclaration et au *Plan d'action* du Sommet de Santa Cruz de la Sierra de 1996 :

Accepter les résultats et entériner les secteurs de coopération déterminés à la dernière réunion hémisphérique des ministres responsables de l'Environnement, tenue à Montréal.

Réaffirmer notre détermination à mettre en œuvre les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) auxquels nous sommes parties, notamment par la promulgation et l'application efficace de toutes les lois nationales nécessaires, réaffirmant les responsabilités communes et distinctes telles que formulées